

Contrat Poulets
SEPTEMBRE à DECEMBRE 2017
 Entre **Philippe BONVALET**, Aviculteur, La Dominerie
 37460 GENILLE
 et
les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

L'élevage de Philippe Bonvalet est installé à Genillé en Indre et Loire dans un verger de 2 hectares. Il est constitué de plusieurs technigites (poulaillers) permettant d'accueillir au total entre 600 et 800 poulets. Chaque volaille a un parcours herbeux d'un minimum de 10 m2 (soit une superficie supérieure à la norme demandée). Cet espace permet ainsi d'assurer le bien-être des animaux et une production de qualité. Les poulets sont de race « cou nu noir » et arrivent à la ferme à l'âge d'1 jour et sont élevés sur une période de 110 jours en moyenne. Ils sont nourris avec un mélange équilibré de céréales (féveroles, maïs...) provenant du moulin de Marion (01). L'élevage de Philippe Bonvalet est labellisé par Ecocert.

Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir de Ouchamps (41), SA Ménard. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix.
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...).
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur.
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu au Feu de Camp à partir de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes paniers pour la durée totale de mon contrat.
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 4 chèques MAXIMUM à l'ordre de Philippe BONVALET.**
- Prix du poulet : **9,60 € le kg** (Les poulets font entre 1,5 kg et 2,5 kg)
- Afin de simplifier les comptes, le prix fixé à la commande sera de 16,00 € le poulet.
 Au moment de la livraison, le producteur fournira une feuille d'émargement sur laquelle sera inscrit le poids exact de chaque poulet. L'adhérent devra donc renseigner son nom sur la ligne répertoriant le poulet pris.
- A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée :
 = (nombre de poulets pris X 16,00 €) - (poids total des poulets pris X 9,60€)
 La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

Nom :

Adresse :

Courriel : Tel :

<u>Mois</u>	Nombre de poulets	Prix unitaire	Total		
21 septembre 2017		16,00 €		€	Montant chèque 1
19 octobre 2017		16,00 €		€	Montant chèque 2
23 novembre 2017		16,00 €		€	Montant chèque 3
21 décembre 2017		16,00 €		€	Montant chèque 4
TOTAL					

Fait à le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur